



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SAUVE MAJEURE EN DATE DU 31 AOÛT 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un août, le Conseil Municipal de la SAUVE MAJEURE s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la mairie à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Alain BOIZARD, Maire.

Etaient présents : Alain BOIZARD, Jacques BORDE, Marie-Christine SOLAIRE, Francis LAFON , Nicole MARTIN, Monique VINCENT, Stéphane DEFRAINE, Eric BIROT, Aurore CARARON, Jérôme ZAROS, Jean-Marc LAMI, Nicolas GRASSET.

Etaient excusées - Ont donné procuration : Liliane BAILLOUX à Francis LAFON, Muriel DAVEZAN à Alain BOIZARD, Florianne DUVIGNAC à Jean-Marc LAMI.

Marie-Christine SOLAIRE est élue secrétaire de séance à l'unanimité par l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

N° D.2020.08.44 - CONVENTION ACCUEIL PERISCOLAIRE 2020-2021 AVEC L.J.C

Il est proposé la reconduction de la convention de mise à disposition d'un animateur périscolaire de LJC durant les accueils périscolaires.

Approuvé à l'unanimité

N° D.2020.08.45 - CRÉATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS NON COMPLET

Il est proposé la création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique territorial pour une quotité de 32.53/35ème.

Approuvé à l'unanimité

N° D.2020.08.46 - CRÉATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE À TEMPS NON COMPLET

Il est proposé la création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique territorial pour une quotité de 28/35ème.

Approuvé à l'unanimité

N° D.2020.08.47 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET COMMUNAL

Approuvé à l'unanimité

N° D.2020.08.48 - Désignation des représentants siégeant auprès de l'Assemblée Générale de L'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources »

Il est proposé M. Alain BOIZARD comme élu titulaire et M. Eric BIROT comme élu suppléant pour représenter la commune de La Sauve à l'assemblée générale de l'agence départementale Gironde Ressources.

Approuvé à l'unanimité

D.2020.08.49 - DESIGNATION DE DELEGUES AUPRES DU CNAS

Il est proposé M. Jacques BORDE comme délégué au collège élus et Mme Evelyne PEREDA comme déléguée au collège agents auprès du CNAS.

Approuvé à l'unanimité

D.2020.08.50 - DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE L'ACIR COMPOSTELLE

Il est proposé M. Alain BOIZARD comme élu référent pour représenter la commune au sein de l'agence, M. Eric BIROT comme élu référent pour assurer le suivi du bien et Mme Marie-Christine SOLAIRE comme technicien référent pour assurer les fonctions transversales dans les domaines de conservation de l'édifice/urbanisme et abords/développement touristique et culturel/coopérations et jumelages.

Approuvé à l'unanimité

D.2020.08.51 - COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA CCC

Il est proposé M. Jean-Marc LAMI et M. Eric BIROT à la commission Finances locales/Fiscalité, M. Eric BIROT et M. Stéphane DEFRAINE à la commission Développement local/Coopération intercommunale, M. Jean-Marc LAMI et M. Jacques BORDE à la commission développement touristique/Patrimoine/signalétique de la Communauté de Communes du Créonnais.

Approuvé à l'unanimité

Le maire,

Alain BOIZARD